

Le Président  
Sénateur de l'Hérault  
**André Vezinhet**

Montpellier, le 4 juillet 2006

**Monsieur Philippe Marzolf**  
Président de la Commission particulière du débat public  
sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et  
l'Arc Languedocien  
26, boulevard Saint Rock  
84000 AVIGNON

AV/PADT/Département des routes  
04.67.67.72.64.

Monsieur le Président,

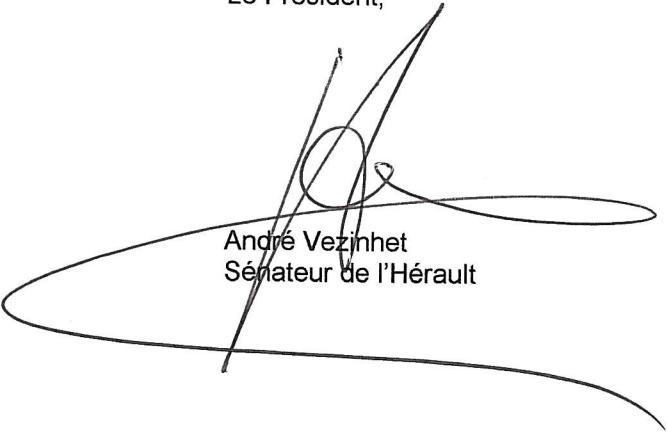
Dans le cadre du débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'Arc Languedocien, l'Assemblée départementale a souhaité apporter sa contribution sous la forme d'une motion.

Présentée lors de la dernière session du 19 juin 2006, elle a été approuvée à l'unanimité.

Je tenais à vous en faire part afin qu'elle soit portée au dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,



André Vezinhet  
Sénateur de l'Hérault

**Motion présentée par le Groupe  
Majoritaire Socialistes et Apparentés**

---

**Motion relative au débat public en cours sur la politique des  
transports dans la vallée du Rhône et l'Arc languedocien**

**LE CONSEIL GENERAL DE L'HERAULT,**

**CONSIDERANT**

- la saturation actuelle de ce couloir de transport de voyageurs et de marchandises, le plus chargé d'Europe, dont les flux traversent le département de l'Hérault, confronté par ailleurs au plus fort taux d'accroissement démographique de France (15 000 nouveaux habitants chaque année),
- la dégradation inéluctable de la circulation à l'horizon 2020, alors même que seraient mis en œuvre les projets d'infrastructures déjà validés par l'Etat, les mesures de régulation du trafic autoroutier, et optimisés les reports modaux vers le fer, le maritime et le fluvial,
- les graves problèmes de pollution de l'air, d'insécurité routière, d'entrave à l'activité économique et de détérioration de la qualité de la vie, engendrés par ce phénomène,

**REGRETTE**

- le refus de l'Etat de prendre en compte ses propositions visant à conserver un réseau national parallèle aux autoroutes qui supportera les conséquences de l'encombrement des grands axes (plus de 2 200 M€ seront consacrés par le Département dans les 14 années à venir au réseau routier départemental et aux transports),

**DEMANDE**

- que l'Etat, après avoir honoré ses engagements concernant les infrastructures déjà programmées, engage des solutions financières volontaristes pour mener une politique ambitieuse de long terme au travers de :
- l'exécution prioritaire des mesures relatives au report modal et à la modification des comportements, notamment en aidant à un niveau significatif le développement des transports en commun urbains (tels le tramway de Montpellier),
- l'achèvement urgent de l'A75-A750 et le doublement de l'A9 ou tout autre projet équivalent ayant le même effet plutôt que la réalisation d'une autoroute des Piémonts, facteur de déstructuration des territoires qu'elle traverserait,
- la réalisation complète et rapide des tronçons Ligne Grande Vitesse manquants (contournement de Nîmes-Montpellier et Montpellier-Perpignan), afin de dégager de fortes possibilités de reports du trafic routier sur le chemin de fer et de libérer ainsi des sillons sur le réseau secondaire permettant d'augmenter les dessertes urbaines,
- la mise en œuvre, au-delà du territoire héraultais, des grands projets complémentaires, comme la mise à 2x2 voies de la RN88 ou l'intermodalité fluviale avec les ports du Rhône et le port de Sète (avec la remise à niveau du canal du Rhône à Sète).